

Communiqué

6<sup>ème</sup> édition du concours Média Star

## La période de dépôt des travaux prolongée jusqu'au 26 avril 2012

- Des distinctions prestigieuses attendent les heureux lauréats

Alger, le 29 mars 2012

A la demande de nombreux journalistes n'ayant pu déposer leurs travaux dans les délais impartis pour participer à la 6<sup>ème</sup> édition de Média Star et après approbation du Jury, Nedjma annonce le prolongement de la période de réception des travaux journalistiques pour son concours, et ce afin de permettre au plus grand nombre de journalistes de postuler.

Fixé initialement pour le jeudi 29 mars 2012, la date limite de remise des travaux est décalée au **jeudi 26 avril 2012 à 17h**.

Ainsi, les travaux éligibles au concours sont ceux ayant été publiés ou diffusés entre le **08 mai 2011 et le 26 avril 2012**.

Destiné aux journalistes professionnels de la presse écrite, électronique, radiophonique, télévisuelle et des agences de presse, Media Star 2012 récompensera les meilleurs reportages, enquêtes, articles de fond (analyse, commentaire, éditorial et chronique), photos et dessins de presse, productions radiophoniques et télévisuelles traitant des questions relatives aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), de la problématique liée à leurs usages sociaux ainsi qu'à leur développement en Algérie.

Un jury indépendant composé de personnalités universitaires et de professionnels des médias et du secteur des TIC sélectionnera les meilleurs travaux dans les cinq (05) catégories : Presse écrite, Presse électronique, Dessin de presse et Photo, Production Radiophonique et Production Télévisuelle.

Les lauréats seront récompensés par des distinctions de valeur dans chacune des catégories citées plus haut lors d'une cérémonie qui sera organisée dans le courant du mois de mai prochain.

Le règlement du concours ainsi que le formulaire de candidature sont disponibles pour téléchargement sur le site web de Nedjma ([www.nedjma.dz](http://www.nedjma.dz)).

Le formulaire doit être dûment rempli et déposé ou envoyé par voie postale, avec le dossier de candidature complet au niveau du siège central et des directions régionales de Nedjma aux adresses suivantes:

- **Alger, au 66, Route de Ouled Fayet, Chéraga ;**
- **Oran, Avenue 28 janvier 1958, Yaghmouracen pour l'Ouest ;**
- **Constantine, Zone industrielle Palma pour la région Est ;**
- **ou bien à l'Espace Nedjma le plus proche à travers le territoire national.**

Pour toute information complémentaire sur Média Star 2012, prière de contacter le Département des Relations Publiques ou consulter le site web de Nedjma/rubrique Espace Presse.

**Le département des Relations Publiques**  
**Nedjma**